

Bilan d'activité 2014 & Programme 2015

CPNEF-SV

Commission paritaire nationale emploi formation du spectacle vivant

**Observatoire prospectif des métiers, des qualifications et des compétences du
spectacle vivant**

emploi formation spectacle vivant

SOMMAIRE

Synthèse des principales actions de la CPNEF-SV	p. 3
Synthèse des principales actions de l'Observatoire des métiers	p. 4
L'activité de la CPNEF-SV	p. 5
❖ Missions et cadre de travail	p. 5
❖ Mission 1 : recommander – expertiser	p. 6
❖ Mission 2 : structurer – outiller	p. 10
❖ Mission 3 : former – qualifier	p. 12
❖ Mission 4 : piloter – engager	p. 16
L'activité de l'Observatoire des métiers	p. 17
❖ Missions et cadre de travail	p. 17
❖ Mission 1 : étudier – anticiper	p. 18
❖ Mission 2 : orienter – informer	p. 20
Les actions de communication	p. 23
❖ Diffusion des travaux	p. 23
❖ Salons	p. 23
Le fonctionnement	p. 24
❖ Membres	p. 24
❖ Composition du bureau	p. 24
❖ Organisation des travaux	p. 25
❖ Equipe permanente	p. 25
❖ Financement	p. 26
❖ Partenaires	p. 26
Liste des sigles	p. 27

Synthèse des principales actions de la CPNEF-SV

Mission 1 Recommander – Expertiser

Orientations de formation : mise en œuvre du Compte personnel de formation (CPF)

- 2014 Elaboration et validation de la 1^{ère} liste des formations éligibles.
- 2015 Complément et introduction des certifications relatives à la branche de l'audiovisuel.

Avis sur l'opportunité des formations

- 2014 Transmission de remarques à la CNCP sur les titres professionnels.
Transmission de préconisations aux organismes de formation demandeurs.
- 2015 Poursuite.

Mission 2 Structurer – Outiller

L'accompagnement des entreprises : déploiement du dispositif d'appui conseil aux petites entreprises

- 2014 97 TPE bénéficiaires, 17 prestataires agréés.
- 2015 Poursuite

L'accompagnement des salariés : déploiement du bilan de compétences professionnelles spécialisé

- 2014 /
- 2015 Relance du dispositif et déploiement sur toute la France.

La documentation

- 2014 Actualisation de 5 fiches d'information sur la formation professionnelle.
- 2015 Poursuite de la mise à disposition des ressources.

Mission 3 Former – Qualifier

Les Certificats de qualification professionnelle (CQP)

- 2014 Finalisation des travaux de construction du CQP accrocheur-rigger. Agrément de 6 organismes de formation.
Démarrage des 1^{ères} sessions. Obtention du CQP pour 11 stagiaires.
- 2015 Suivi de la mise en œuvre et délivrance. Objectif : 1 session par organisme de formation.
Repérage de nouveaux besoins en CQP.

Les Certificats de compétences professionnelles (CCP)

- 2014 CCP gestion sonore : 130 délivrés.
CCP fondamentaux de la prévention des risques : 90 délivrés.
- 2015 Suivi de la mise en œuvre et délivrance de ces deux CCP. Recensement dans l'inventaire de la CNCP.
Repérage de nouveaux besoins en CCP.

La Commission professionnelle consultative du spectacle vivant (CPC)

- 2014 Participation aux travaux de réévaluation des niveaux des diplômes d'enseignement.
- 2015 Poursuite.

Mission 4 Piloter – Engager

Les accords nationaux

- 2014 Conclusion d'un nouvel accord cadre national EDEC.
- 2015 Mise en œuvre des deux actions : appui-conseil aux petites entreprises et bilan de compétences spécialisé.
Accompagnement des déclinaisons régionales visant à favoriser l'accès à la formation continue.

Les accords régionaux

- 2014 Conclusion de l'accord cadre sectoriel culture en Picardie.
- 2015 Accompagnement et renégociation des autres accords.

Synthèse des principales actions de l'Observatoire des métiers

Mission 1 Etudier – Anticiper

Tableau de bord statistique

- 2014 Actualisation du tableau de bord national : sortie des indicateurs 2012 Audiens, Pôle emploi et Afdas.
A partir de ces indicateurs : réalisation d'un portrait statistique consacré aux artistes.
Production de 2 tableaux de bord régionaux (déclinés du national) : Bretagne et Rhône-Alpes.
- 2015 Actualisation des données : sortie des indicateurs 2013 Audiens, Pôle emploi et Afdas.
Synthèse des 4 parties.

Etudes et recherche : actualisation du Contrat d'études prospectives (CEP)

- 2014 Phase exploratoire.
Commande au MCC-DEPS d'indicateurs inédits sur la pluriactivité à partir des DADS de l'INSEE.
- 2015 Groupe de travail et finalisation du rapport.

Mission 2 Orienter – Informer

Guide des métiers : activités administratives

- 2014 Démarrage de la tranche 1 portant sur les métiers de la direction d'entreprise, l'administration et la production/diffusion.
- 2015 Finalisation de la tranche 1. Analyse des besoins en formation pour les personnels de direction.
Démarrage de la tranche 2 portant sur les métiers de la communication, relations publiques, commercialisation et de l'accueil.

Répertoire des formations professionnelles : plus de 400 fiches répertoriées

- 2014 Campagne d'actualisation auprès de 700 organismes de formation.
Suivi des modifications des organismes. 70 demandes d'actualisation enregistrées.
Réalisation d'un état des lieux de l'offre de formation à partir de l'exploitation du répertoire.
- 2015 Poursuite.

Le journal d'orientation

- 2014 Edition du 4 pages intitulé « Spectacle vivant et emploi » en 15 000 exemplaires.
Diffusion de ce journal.
- 2015 Poursuite de la diffusion.

Actions de communication

- 2014 Newsletters trimestrielles et actualisation du site.
Présence au Salon européen de l'éducation – ONISEP.
Participation à une journée de sensibilisation aux métiers du spectacle vivant.

L'activité de la CPNEF-SV

❖ Missions et cadre de travail

La CPNEF-SV est une institution nationale autonome qui agit en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle dans le spectacle vivant.

En matière d'emploi, la CPNEF-SV est chargée de suivre la situation de l'emploi et son évolution, améliorer la reconnaissance des qualifications, faciliter l'insertion, accompagner les parcours professionnels et les mobilités sectorielles...

En matière de formation professionnelle, la CPNEF-SV est chargée de faciliter son accès tout au long de la vie, favoriser l'acquisition des compétences, repérer les besoins et définir des priorités, structurer l'offre, créer des certifications...

Organe politique offrant un cadre de réflexion et de concertation aux partenaires sociaux qui en sont membres, la CPNEF-SV est également en capacité de mener des actions concrètes au service des entreprises et des professionnels de la branche.

Pour répondre à ses missions d'intérêt général, la CPNEF-SV organise son activité autour de quatre objectifs :

- ❖ Mission 1 : **Recommander - expertiser**
- ❖ Mission 2 : **Structurer - outiller**
- ❖ Mission 3 : **Former - qualifier**
- ❖ Mission 4 : **Piloter - engager**

❖ Mission 1 : recommander - expertiser

Les orientations de formation

<i>Action</i>	Mise en œuvre du Compte personnel de formation (CPF)
<i>Contexte</i>	<ul style="list-style-type: none">- Loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale.- Accord de branche relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des entreprises du spectacle vivant.
<i>Objectif</i>	Etablir la liste des formations éligibles au CPF accessibles aux salariés de la branche du spectacle vivant, qui complète les listes interprofessionnelles du COPANEF et des COPAREF.
<i>Réalisations 2014</i> <i>Méthode et moyens</i>	<ul style="list-style-type: none">- Repérage et choix des certifications existantes.- Campagne d'actualisation du répertoire de la CPNEF-SV auprès des organismes de formation.- Présentation de la réforme à des organisations membres de la CPNEF-SV et à des organismes de formation.- Validation de la première version de la liste le 15 décembre 2014.
<i>Prévisionnel 2015</i>	<ul style="list-style-type: none">- Saisie de la liste sur le site de la Caisse des dépôts et consignations par l'Afdas, mandaté pour cette opération technique.- Complément de la première version de la liste, notamment par l'introduction des certifications relatives à la branche de l'audiovisuel.- Procédure de recensement des certificats à l'inventaire de la CNCP.- Adaptation du répertoire de la CPNEF-SV.- Action de communication autour du CPF
<i>Partenaires</i>	<ul style="list-style-type: none">- L'Afdas, désigné tiers de confiance par la CPNEF-SV.- La CPNEF audiovisuel.
<i>Communication</i>	Diffusion de la liste sur le site Internet de la CPNEF-SV.
<i>Action</i>	Besoins et priorités de formation professionnelle
<i>Contexte</i>	<ul style="list-style-type: none">- Art. L2241-6 du Code du travail.- Accord de branche relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des entreprises du spectacle vivant.
<i>Objectifs</i>	Analyser les besoins en formation professionnelle initiale et continue afin d'appuyer les partenaires sociaux concernant les priorités, les objectifs et les moyens.
<i>Réalisations 2014</i>	Identification de besoins en formation pour les métiers rares transmis à l'Afdas dans le cadre de l'appel à projet du FPSPP « programme national de formation / actions de qualification et de requalification »
<i>Prévisionnel 2015</i>	Identification de besoins et priorités pour la formation initiale et continue, sur la base des études et travaux disponibles.
<i>Partenaires</i>	Afdas, Conseil paritaire du spectacle vivant de l'Afdas

Les avis sur l'opportunité des formations

<i>Action</i>	Enregistrement des titres à finalité professionnelle au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)
<i>Contexte</i>	La CNCP peut solliciter à titre consultatif l'avis des CPNEF sur les titres présentant une demande d'enregistrement au RNCP.
<i>Objectif</i>	Fournir un avis sur la pertinence des niveaux des titres à finalité professionnelle et les possibilités d'emploi.
<i>A savoir</i>	La CNCP sollicite l'avis de la CPNEF-SV de façon non systématique et désormais sur la base d'une fiche de synthèse (et non via les dossiers complets). Estimant manquer d'éléments pour se prononcer valablement et motiver ses avis, la CPNEF-SV a décidé de suspendre l'examen des demandes en réunion plénière. Cependant, des remarques techniques et des observations générales sont transmises aux instructeurs.
<i>Réalisé 2014</i>	2 demandes ont été traitées : <ul style="list-style-type: none">- GRIM EDIF : « Technicien du spectacle vivant et de l'événementiel son, lumière, plateau » Niveau IV- Arts en scène : « Comédien, acteur » Niveau III
<i>Prévisionnel 2015</i>	Poursuite
<i>Action</i>	Consultations des organismes de formation
<i>Objectifs</i>	Appuyer les organismes de formation dans leurs démarches d'ingénierie pédagogique et de certifications, relatives à la formation initiale et continue.
<i>Réalisé 2014</i>	<u>Analyse de 4 dossiers :</u> <ul style="list-style-type: none">- ATLA : « Chargé de diffusion – Booker »- CIAM : « Assistant technique du spectacle vivant son et lumière » Niveau V- Le Rire médecin : « Clown à l'hôpital »- DROM Académie : projet de titre de musicien traditionnel en musique modale <u>Rendez-vous avec des organismes concernant l'ensemble de leur offre :</u> <ul style="list-style-type: none">- Le Pont supérieur (Pôle d'enseignement Bretagne Pays de la Loire)- FNEIJMA- STAFF- Les formations d'Issoudun, structuration générale de l'offre- AGECEF- CAGEC Nantes- IRMA- Harmoniques Et de nombreux conseils téléphoniques et mails...
<i>Prévisionnel 2015</i>	Poursuite

Représentations institutionnelles et consultations

- Conseil national des professions du spectacle (CNPS)

La CPNEF-SV est membre du CNPS. Les avis qu'elle formule portent sur les questions relatives à l'emploi et la formation, et en particulier sur les aspects statistiques. La CPNEF-SV participe :

- aux réunions plénières ;
- à la Commission sécurité ;
- à la Commission permanente pour l'emploi des professionnels du spectacle relative aux questions d'observation ;
- au groupe de travail pour l'emploi.

- Commissariat général de la stratégie et de la prospective (CGSP France stratégie)

Membre du comité de pilotage du Réseau emploi et compétences
2014/2015

- Etude de la DGCA sur l'insertion des musiciens

Membre du comité de pilotage, piloté par Bob Revel
2014/2015

- CNV

Membre du comité de pilotage de l'étude économique

- Conseil européen des compétences du spectacle vivant et de l'audiovisuel (European sector skills council)

Membre du comité de pilotage
Démarrage en 2015

- Conseil parisien de la musique – Mairie de Paris

2014/2015

- Délégation coréenne

Informations concernant le fonctionnement de l'assurance chômage
Juin 2014

- Laboratoire cultures, éducation, sociétés

Consultation de Samuel Julhe, Maître de conférences, qui travaille sur la reconversion des artistes.
Juin 2014

Interventions et participations 2014

- Présentation du Dispositif d'appui aux très petites entreprises du spectacle vivant (DA TPE-SV)

Présentation de la démarche du DA TPE-SV : ses objectifs, ses modalités de mise en œuvre et de financement, le réseau des prestataires consultants agréés au plan national. Point sur la première année d'existence du dispositif et sur ses perspectives de développement.

Débat public organisé par le Ministère chargé de la culture, la CPNEF-SV, l'Afdas et le Groupe Audiens.
Avignon, le 17 juillet.

- Colloque « Ma vie de technicien du spectacle »

Intervention conclusive du colloque organisé par l'ARACT et ARTECA.
Metz, le 23 septembre

- Mission intermittents du spectacle

Participation au groupe de travail formation et présentation des données sur la formation professionnelle tout au long de la vie.

Paris, Assemblée nationale, le 6 novembre.

- Fonds de professionnalisation et de solidarité - 6^{ème} rencontre professionnelle

Intervention dans le cadre d'une table ronde sur le droit à la formation, aux côtés de l'Afdas, Pôle Emploi, CMB, Fonds de professionnalisation.

Paris, le 24 novembre.

- Séminaire sur l'évolution du marché du travail organisé par la Nacre

Intervention aux cotés de la Nacre, Afdas, GEIQ.

Saint-Etienne, le 9 décembre.

❖ Mission 2 : structurer – outiller

L'accompagnement des entreprises

<i>Action</i>	Dispositif d'appui-conseil aux très petites entreprises du spectacle vivant (anciennement DA TPE-SV)
<i>Contexte</i>	<ul style="list-style-type: none">- Accord ADEC 2009 / 2012- Convention DGCA / Afdas 2013- Accord EDEC 2014 / 2017
<i>Objectifs</i>	<p>Mise en œuvre d'un dispositif d'appui-conseil de 6 jours aux très petites entreprises qui souhaitent développer leurs activités et ont besoin de renforcer leur organisation. Ce dispositif est conduit par un prestataire agréé.</p> <p>Objectif : apporter une expertise en organisation du travail, management et en gestion économique et sociale.</p>
<i>Méthodes et moyens</i>	<ul style="list-style-type: none">- 2009/2012 : conception des méthodes, outils et sélection de prestataires.- 2013 : mise en œuvre expérimentale (phase 1).- 2014/2017 : déploiement du dispositif sur toute la France (phase 2).
<i>Bilan phase 1 (2014)</i>	<ul style="list-style-type: none">- 97 petites entreprises bénéficiaires.- 17 prestataires agréés.- Coût de l'opération : 345 000 €.
<i>Prévisionnel phase 2 (2015 / 2017)</i>	<p>Objectif : accompagner 500 petites entreprises.</p> <ul style="list-style-type: none">○ Co-rédaction du cahier des charges.○ Agrément des prestataires.○ Actualisation des outils (diagnostic, guide...).○ Actions de communication.○ Suivi de la mise en œuvre. <p>Budget prévisionnel : 2 376 336 € dont 30 % de fonds Etat.</p>
<i>Partenaires</i>	DGEFP, DGCA, Afdas, Audiens, CNAR Culture.

L'accompagnement des salariés

<i>Action</i>	Bilan de compétences professionnel spécialisé
<i>Contexte</i>	- Accord ADEC 2009 / 2012 - Accord EDEC 2014 /2017
<i>Objectifs</i>	Mise en œuvre d'un bilan de compétences professionnelles spécialisé ayant pour objet d'accompagner les parcours des professionnels par une prestation externe leur permettant de faire le point sur leurs capacités et compétences, leur situation et projet, et, le cas échéant, de définir les actions de formation à engager.
<i>Méthodes et moyens</i>	- 2009/2012 : mise en œuvre expérimentale et bilan, Soit 208 salariés bénéficiaires et 20 prestataires agréés. - 2014/2017 : relance sur tout le territoire. Objectif visé : 750 salariés bénéficiaires. Budget prévisionnel : 1 550 000 € dont 30 % de fonds Etat.
<i>Prévisionnel 2015</i>	- Co-rédaction du cahier des charges. - Agrément des prestataires. - Suivi de la mise en œuvre.
<i>Partenaires</i>	DGEFP, DGCA, Afdas, Audiens.
<i>Action</i>	Favoriser l'emploi des personnes handicapées
<i>Contexte</i>	Il existe des contraintes réglementaires imposant l'emploi de personnels handicapés dans les entreprises d'une certaine taille. Des actions d'information ont été faites mais la situation n'est pas satisfaisante.
<i>Objectifs</i>	Favoriser l'accès à l'emploi des salariés handicapés dans les entreprises du spectacle vivant, quelle que soit leur taille.
<i>Prévisionnel 2015</i>	1 ^{ère} étape de sensibilisation : centraliser l'information existante, indiquer les actions prévues (journée d'information des organisations...), proposer des témoignages d'embauches réussies, etc.
<i>Partenaires</i>	Audiens. CMB, Afdas

Documentation

Suite aux nouveautés introduites par la Loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, la CPNEF-SV a actualisé les fiches d'information suivantes accessibles sur le site internet :

- La formation professionnelle initiale et continue : tableau de synthèse
- Les deux types de certifications
- Les formations certifiantes enregistrées au RNCP
- Les formations professionnelles certifiantes dans le spectacle vivant
- Répartition des formations certifiantes selon leur niveau de qualification

❖ Mission 3 : former – qualifier

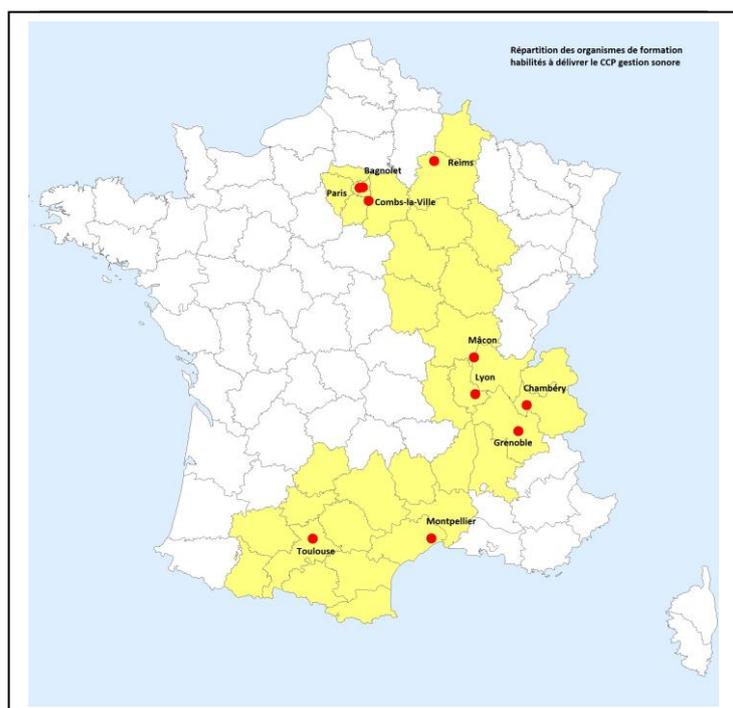
Les certifications de la branche : CQP et CCP

<i>Action</i>	Certificats de qualification professionnelle (CQP)
<i>Contexte</i>	La CPNEF-SV peut créer des formations et des certifications, qui complètent l'offre existante et qui sont reconnues sur le plan national par la branche. Depuis 2009, la CPNEF-SV a engagé la création de certifications de 2 types : les CQP (pour valider une qualification) et les CCP (pour valider des compétences).
<i>Objectif</i>	Créer des CQP pour valider des qualifications.
<i>Nature</i>	Le CQP est une certification délivrée par la CPNEF-SV au nom de la branche.
<i>Accès</i>	Les CQP sont accessibles : 1) par la formation continue (5 semaines environ) ; 2) par la VAE.
<i>Rappel des étapes antérieures</i>	<ul style="list-style-type: none">- 2007 : conclusion d'un accord de branche portant création de CQP dans le spectacle vivant.- 2009 : réalisation d'une étude d'opportunité sur les besoins en CQP où l'accroche-rigger avait notamment été pointée.- Création du 1^{er} CQP : accrocheur-rigger :<ul style="list-style-type: none">- 2011 : élaboration du référentiel métier d'accrocheur-rigger.- 2012 : sélection de 6 organismes de formation via un appel d'offre. Sélection d'un cabinet spécialisé dans l'ingénierie de certification via un appel d'offre.- 2013 : création du référentiel de certification du CQP accrocheur-rigger et d'outils permettant d'encadrer sa délivrance, en partenariat avec les 6 organismes de formation agréés.
<i>Réalisations 2014</i>	<ul style="list-style-type: none">➤ Finalisation du CQP accrocheur-rigger :<ul style="list-style-type: none">- Agrément des 6 organismes de formation à mettre en œuvre les épreuves conduisant à l'obtention du CQP accrocheur-rigger, par la voie de la formation et la voie de la VAE.- Procédure d'enregistrement du CQP accrocheur-rigger au RNCP (10 mois suivi d'un avis positif).- Animation du comité technique de suivi composé des organismes agréés visant à assurer le suivi de la mise en œuvre.<ul style="list-style-type: none">➤ Actions de communication et création d'un intranet à l'attention des organismes agréés. Organisation d'une table ronde lors des JTSE pour évoquer les enjeux du métier et les modalités d'accès au CQP.➤ Démarrage des premières sessions de formation du CQP accrocheur-rigger en septembre chez Rig'Up et Techniscène formations. 11 stagiaires ont obtenu le CQP.
<i>Prévisionnel 2015</i>	<ul style="list-style-type: none">➤ Repérage des besoins en CQP (consultation des partenaires sociaux).➤ Suivi de la mise en œuvre du CQP accrocheur-rigger et délivrance. Objectif : 1 session par organisme minimum, soit une 60 de stagiaires certifiés.

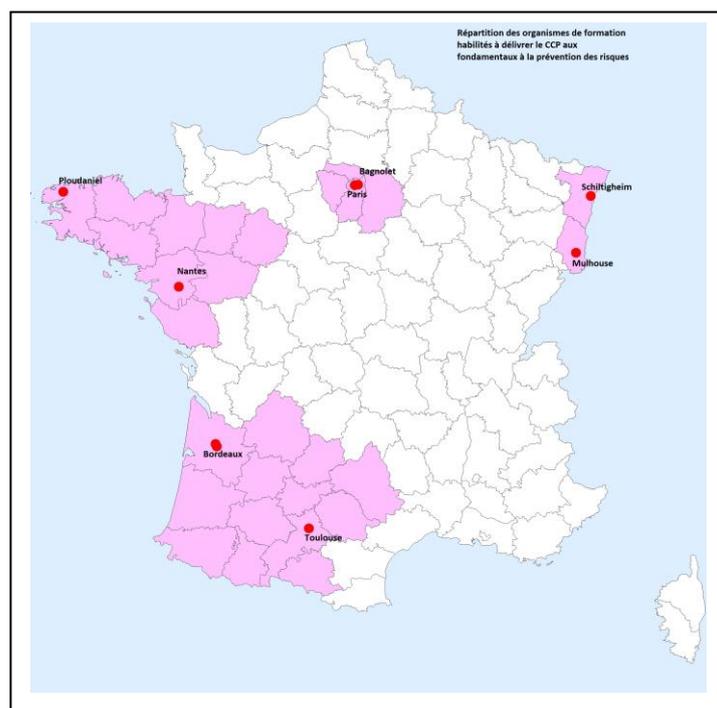
<i>Action</i>	Certificats de compétences professionnelles (CCP)
<i>Contexte</i>	La CPNEF-SV peut créer des formations et des certifications, qui complètent l'offre existante et qui sont reconnues sur le plan national par la branche. Depuis 2009, la CPNEF-SV a engagé la création de certifications de 2 types : les CQP (pour valider une qualification) et les CCP (pour valider des compétences).
<i>Objectif</i>	Créer des CCP pour valider des compétences transversales.
<i>Nature</i>	Le CCP est un certificat remis à l'issue d'une formation dont le contenu a été agréé par la CPNEF-SV et dont les épreuves d'évaluation ont été réussies.
<i>Rappel des étapes antérieures</i>	<p><i>CCP en gestion sonore</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 2010 : conception de la formation, en partenariat avec le CMB et AGI-SON - 2011 : agrément de 9 organismes de formation via un appel d'offre - 2011 : démarrage des 1^{ères} sessions de formation. - 2012 : réalisation d'un premier bilan. - 2013 : agrément d'un nouvel organisme. <p><i>CCP aux fondamentaux de la prévention des risques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 2010 : conception de la formation, en partenariat avec le CMB. - 2011 : agrément de 10 organismes de formation via un appel d'offre - 2013 : démarrage des 1^{ères} sessions de formation.
<i>Réalisations 2014</i>	<p><i>CCP en gestion sonore</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 130 CCP délivrés, soit 457 depuis la création. <p><i>CCP aux fondamentaux de la prévention des risques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 90 CCP délivrés, soit 155 depuis la création.
<i>Prévisionnel 2015</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Repérage des besoins en CCP. ➤ Suivi de la mise en œuvre des deux CCP et délivrance. ➤ Recensement à l'inventaire de la CNCP nécessitant l'adaptation des référentiels.
<i>Partenaires</i>	CMB, AGI-Son

	CCP gestion sonore <i>13 organismes agréés</i>					CCP fondamentaux à la prévention des risques <i>10 organismes agréés</i>			Ensemble des CCP
	2011	2012	2013	2014	TOTAL	2013	2014	TOTAL	TOTAL
CFPTS	33	42	49	18	142	26	58	84	226
AGECIF	0	31	1	0	32	0	0	0	32
IRMA	0	28	51	20	99	39	22	61	160
IESA (ex. Nacre)	0	26	0	15	41	/	/	/	41
STAFF	0	11	0	0	11	/	/	/	11
REMCA	0	0	0	5	5	/	/	/	5
Cave à musique	0	0	0	0	0	/	/	/	0
Avant Mardi	3	0	0	0	3	0	0	0	3
Grim Edif	0	6	16	20	42	/	/	/	42
I-Stage	/	/	30	20	50	/	/	/	50
Youstudio	/	/	0	0	0	/	/	/	0
TSV	/	/	0	0	0	/	/	/	0
APEJS	/	/	/	32	32	/	/	/	32
ADAMS	/	/	/	/	/	0	0	0	0
APAVE	/	/	/	/	/	0	0	0	0
ARTEK	/	/	/	/	/	0	3	3	3
CONFORM SI	/	/	/	/	/	0	0	0	0
PREVA	/	/	/	/	/	0	0	0	0
TECHNISCENE	/	/	/	/	/	0	7	7	7
TOTAL	36	144	147	130	457	65	90	155	612

CCP gestion sonore



CCP fondamentaux à la prévention des risques



Les certifications du ministère chargé de la culture : les diplômes d'Etat

<i>Action</i>	Diplômes d'Etat d'artistes interprètes (DNSP) et d'enseignants (DE et CA).
<i>Contexte</i>	La création des diplômes d'Etat s'effectue dans le cadre de la Commission professionnelle consultative du spectacle vivant (CPC) du ministère chargé de la culture, créé en 2006 où siège la CPNEF-SV.
<i>Objectifs</i>	Participer à la création de ces diplômes. Les avis et contributions de la CPNEF-SV portent sur l'ingénierie de certification, l'opportunité des diplômes, leur contenu et positionnement, les textes réglementaires, la structuration de l'offre de formation, etc.
<i>Réalisations 2014</i>	En 2014, la CPNEF-SV a participé aux travaux de réévaluation des niveaux des diplômes d'enseignement (DE et CA).
<i>Prévisionnel 2015</i>	Poursuite.

❖ Mission 4 : piloter - engager

Accord national en faveur de l'emploi et de la formation

<i>Action</i>	Accord cadre national EDEC du spectacle vivant (Engagement de développement de l'emploi et des compétences).
<i>Contexte</i>	- Accord cadre national EDEC : 2006 <ul style="list-style-type: none">○ Volet étude : appui technique de cadrage, 2007○ Volet action :<ul style="list-style-type: none">- accord ADEC, 2009 / 2011- déclinaisons de l'accord ADEC dans une dizaine de régions.
<i>Réalisation 2014</i>	Conclusion d'un nouvel accord cadre national EDEC 2014/2017.
<i>Objectifs 2015/2017</i>	Au niveau national : <ul style="list-style-type: none">○ Action 1 : déploiement du dispositif d'appui-conseil (cf. p.10) ; Objectif : 500 petites entreprises bénéficiaires.○ Action 2 : déploiement du bilan de compétences spécialisé (cf. p.11) ; Objectif : 750 salariés bénéficiaires. Au niveau régional : <ul style="list-style-type: none">○ Favoriser l'accès à la formation professionnelle continue.
<i>Moyens</i>	Coût total des actions nationales : 4 033 565 €, soit : <ul style="list-style-type: none">○ 30 % de fonds de l'Etat (1 190 465 €)○ 70 % de fonds émanant de l'Afdas, la CPNEF-SV, l'OPMQC-SV, Audiens (2 843 100 €)
<i>Partenaires nationaux</i>	DGEFP, DGCA, Afdas, Audiens

Accords régionaux en faveur de l'emploi et de la formation

Réalisation 2014

- Picardie

Conclusion d'un contrat de plan régional de développement des formations professionnelles 2014/2016 : accord-cadre sectoriel culture.

Champ : spectacle vivant, audiovisuel, arts visuels, édition...

En 2015 :

- Accompagnement et renégociation des autres accords régionaux

Activité de l'Observatoire des métiers

❖ Missions et cadre de travail

L'Observatoire prospectif des métiers, des qualifications et des compétences du spectacle vivant est un outil d'information, de connaissance et d'analyse au service de la profession.

Conformément au cadre législatif, les partenaires sociaux ont confié son pilotage à la CPNEF-SV et sa gestion à l'Afdas¹. Les organisations représentatives des employeurs et des salariés membres de la CPNEF-SV établissent son programme d'activité et dirigent les travaux. Selon les cas, leur réalisation est assurée par la CPNEF-SV, par l'Afdas ou par des prestataires.

Il est financé par les fonds de la formation professionnelle continue collectés par l'Afdas. Son programme d'activité est intégré dans la convention d'objectifs et de moyens² de l'Afdas (2012/2014).

L'Observatoire des métiers est principalement chargé d'étudier la situation de l'emploi dans une visée prospective : il produit et collecte des informations quantitatives et qualitatives sur le marché du travail et son évolution.

Il a aussi pour objet de contribuer à l'orientation des professionnels qui exercent dans le spectacle vivant ou des personnes qui souhaitent y travailler : il produit des outils permettant d'identifier les qualifications et les compétences, ainsi que les possibilités de mobilité.

Enfin, dans la perspective d'accompagnement des parcours professionnels, il vise également à améliorer la lisibilité et la qualité de l'offre de formation professionnelle initiale et continue, tout en repérant les besoins des entreprises et des salariés.

Pour répondre à ses missions, l'observatoire des métiers poursuit deux objectifs principaux :

- ❖ Mission 1 : **Etudier - anticiper**
- ❖ Mission 2 : **Orienter - informer**

Concernant le pilotage et la gestion opérationnels de l'OPMOC-SV, la CPNEF-SV a proposé à toutes les CPNEF et à l'Afdas, d'établir un accord de fonctionnement commun. Cette proposition a reçu un accueil favorable sur le principe. La CPNEF-SV, dans cette optique, a établi un projet d'accord en 2015, soumis à l'avis de ses partenaires.

¹ L'Afdas est l'Opcv et Opacif agréé par l'État qui gère, sur le plan national, l'ensemble du dispositif de la formation professionnelle des secteurs du spectacle vivant, du cinéma, de l'audiovisuel, de la publicité, des loisirs, de la presse, des agences de presse et de l'édition.

² Décret n°2010-1116 du 22 septembre 2010

❖ Mission 1 : étudier - anticiper

Indicateurs statistiques

<i>Action</i>	Tableau de bord statistique
<i>Contexte</i>	La production d'indicateurs statistiques fiables et détaillés sur l'emploi et la formation professionnelle est une priorité pour les partenaires sociaux. Pour répondre à leur demande, la CPNEF-SV a élaboré un tableau de bord national, avec l'appui du Céreq et des organismes producteurs de données sociales : le groupe Audiens, l'Afdas et Pôle emploi. Les données nationales (INSEE) sont quant à elles exploitées par le ministère chargé de la culture (DEPS et DGCA).
<i>Objectifs</i>	Publier annuellement un tableau de bord statistique national sur l'emploi et la formation professionnelle, pouvant être décliné régionalement.
<i>Rappel des étapes antérieures</i>	2008 - 2009 : conception du tableau de bord national, avec l'appui du Céreq ; 2010 : première édition partielle.
<i>Réalisations 2014</i>	<ul style="list-style-type: none">➤ Actualisation du tableau de bord national : publications des indicateurs 2012<ul style="list-style-type: none">○ Partie emploi : source Audiens et Pôle emploi○ Partie formation continue : source Afdas et CPNEF-SV.➤ Publication d'un portrait statistique sur l'emploi et la formation des artistes interprètes.➤ Production des tableaux de bord régionaux déclinés du national : commande des régions Bretagne (Région) et Rhône-Alpes (Nacre).
<i>Prévisionnel 2015</i>	<ul style="list-style-type: none">- Actualisation des données du tableau de bord : publication des indicateurs 2013- Synthèse des 4 parties du tableau de bord.

Etudes et recherches

<i>Action</i>	Actualisation du Contrat d'études prospectives (CEP)
<i>Contexte</i>	<p>La majorité des branches conduisent des CEP, sur l'incitation du Ministère chargé de l'emploi, car ils comportent deux parties :</p> <ul style="list-style-type: none">- un état des lieux (repérage des activités et de leurs évolutions, difficultés et besoins...);- des recommandations pour l'action répondant aux enjeux. <p>Dès sa création en 1993, la CPNEF-SV a donc conduit la réalisation du CEP du spectacle vivant. Après vingt ans d'existence, en guise de bilan, la CPNEF-SV a décidé d'actualiser le CEP.</p>
<i>Objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none">- Poser un nouveau diagnostic.- Etablir le bilan des actions.- Elaborer de nouvelles recommandations pour l'action.
<i>Réalisations 2014</i>	<ul style="list-style-type: none">➤ L'actualisation du CEP a été confiée au Céreq qui a :<ul style="list-style-type: none">○ Exploité les travaux et rapports disponibles.○ Commandé des indicateurs inédits au MCC-DEPS sur la pluriactivité (DADS de l'INSEE).
<i>Prévisionnel 2015</i>	<ul style="list-style-type: none">➤ Finalisation du rapport par le Céreq et validation.➤ Traduction des recommandations en un plan d'action.
<i>Partenaires</i>	DGCA, DEPS, Audiens, Afdas, Pôle emploi.
<i>Prestataire</i>	Céreq

Travaux interbranches

Dans le cadre de l'OPMQC-SV, la CPNEF-SV sera potentiellement amenée à assurer le suivi de travaux d'études interbranches.

❖ Mission 2 : orienter - informer

<i>Action</i>	Guide des métiers
<i>Contexte</i>	<p>La reconnaissance des qualifications est essentielle pour une branche professionnelle. Ainsi, la CPNEF-SV a entrepris deux démarches complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - classer les emplois dans une nomenclature ; - décrire le contenu des métiers dans des référentiels (définitions et contextes d'exercice).
<i>Objectifs</i>	Etablir des référentiels d'activité décrivant les cœurs de métier (contexte, filière, activités, missions, compétences et savoirs).
<i>Rappel des étapes antérieures</i>	<ul style="list-style-type: none"> - 2000 : réalisation d'une nomenclature harmonisée des emplois du spectacle vivant. - Depuis 2007 : constitution d'un guide des métiers composé de référentiels relatifs aux principaux métiers artistiques et techniques (une vingtaine disponible). - 2013 : début des travaux « cartographie des métiers ». Méthode allégée permettant d'aborder les métiers par domaines selon une logique de filière (direction, production/diffusion, communication/RP/commercialisation, accueil).
<i>Réalisé 2014</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Démarrage de la cartographie : <ul style="list-style-type: none"> - conception des livrables et aspects méthodologiques, - lancement de la tranche 1 de la cartographie : domaines de la direction d'entreprise, production/diffusion.
<i>Prévisionnel 2015</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Achèvement de la tranche 1 : domaines de la direction d'entreprise, production/diffusion <ul style="list-style-type: none"> ○ Fin de l'observation : 17 entretiens réalisés in situ ○ Validation des fiches métiers ➤ Démarrage de la tranche 2 : domaines de la communication / RP / commercialisation et de l'accueil. ➤ Analyse des besoins en formation des personnels de direction. ➤ Alimenter les ressources de l'Afdas relatives au CEP (Conseil en évolution professionnelle).
<i>Partenaires</i>	Personnalités qualifiées
<i>Prestataire</i>	Cabinet Co&Sens

<i>Action</i>	Répertoire des formations professionnelles
<i>Contexte</i>	Estimant que les outils de repérage des formations professionnelles préparant aux métiers du spectacle vivant étaient insuffisants, la CPNEF-SV a décidé de créer son propre répertoire listant les formations professionnelles initiales et continues.
<i>Objectifs</i>	Il répertorie actuellement plus de 400 formations, de statut public ou privé, qualifiantes ou certifiantes (diplômes, titres professionnels ou CQP). Accessible en ligne, il est très consulté. Il a évolué en 2012 pour répondre aux besoins des utilisateurs mais aussi des partenaires sociaux qui souhaitent inciter les organismes de formation à progresser sur les aspects qualitatifs et sur le plan de la relation formation/emploi.
<i>Rappel des étapes antérieures</i>	2006 : création d'une première version du répertoire des formations professionnelles de longue durée qualifiantes et certifiantes. 2011 : campagne menée auprès des 180 organismes de formation inscrits dans le répertoire pour qu'ils actualisent leurs informations. 2012 : refonte du répertoire afin qu'il intègre plus d'informations descriptives sur les formations et que les organismes de formation puissent enregistrer et actualiser leurs formations eux-mêmes tout au long de l'année. Depuis 2013 : suivi des demandes de modifications des organismes de formation.
<i>Réalisé 2014</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Afin de préparer la mise en œuvre du CPF, nouvelle campagne auprès des organismes de formation pour qu'ils actualisent les informations du répertoire : envoi d'un courrier à 200 organismes, ayant donné lieu à 70 actualisations de fiches. ➤ Suivi des modifications effectuées par les organismes de formation dans le répertoire et appui-conseil.
<i>Prévisionnel 2015</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuite du suivi des modifications effectuées par les organismes de formation dans le répertoire et appui-conseil. ➤ Nouvelle exploitation des données du répertoire afin d'établir un état des lieux de l'offre de formation certifiante et qualifiante sur tout le territoire.

Le journal d'orientation

<i>Action</i>	Publication d'un journal d'orientation
<i>Contexte</i>	Pour répondre à ses missions d'orientation et dans le cadre de l'Observatoire des métiers, la CPNEF-SV a décidé de produire un support d'information destiné au grand public proposant une première approche du secteur.
<i>Objectifs</i>	Faire découvrir les métiers du spectacle vivant et les conditions d'emploi à un large public, notamment aux jeunes désireux d'y travailler via un 4 pages qui liste les principaux métiers, indique les types d'employeurs et précise les formes d'emploi ainsi que leurs caractéristiques. Il pointe également le rôle fondamental de la formation professionnelle.
<i>Réalisations 2014</i>	<ul style="list-style-type: none">- Edition d'un journal d'orientation intitulé « spectacle vivant et emploi » en 15 000 exemplaires.- Diffusion auprès des centres de ressources nationaux et régionaux, des CIDJ, des établissements et organismes de formation (notamment les lycées), des CARIF-OREF ou lors de salons (de l'orientation, sur le stand de la CPNEF-SV ou celui du ministère chargé de la culture...)
<i>Prévisionnel 2015</i>	Poursuite de la diffusion de ce journal d'orientation.

Actions de communication

❖ Diffusion des travaux

Statistiques de consultation du site internet CPNEF-SV / Observatoire des métiers

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Fréquentation totale (en nb de visiteurs différents par an)	18 861	19 202	21 240	23 787	18 979	20 699	22 507

Rubriques du site les plus consultées en 2014 :

1. Répertoire des formations / consulter
2. Les conventions collectives nationales
3. La nomenclature d'emplois
4. Les données statistiques / chiffres clés
5. Le guide des métiers / les métiers techniques
6. Les métiers du spectacle / présentation
7. Les données statistiques / le tableau de bord – données nationales
8. Le guide des métiers / les métiers artistiques
9. Le répertoire des formations / objectifs

De plus, pour faire connaître les travaux achevés, une newsletter est envoyée tous les trimestres.

❖ Plaquette institutionnelle

A l'occasion de ses 20 ans d'activité, la CPNEF-SV a édité une plaquette institutionnelle présentant ses missions, son fonctionnement, ses principaux travaux, ainsi que ceux de son Observatoire prospectif des métiers.

La conception graphique a été confiée à Décanoisette, en cohérence avec le site Internet et les divers documents de communication existants.

Nombre de plaquettes éditées : 3 000

Nombre de plaquettes diffusées : 1 100

La diffusion s'est faite auprès de différentes institutions :

- ❖ Les organisations d'employeurs et de salariés
- ❖ L'Etat et les institutions nationales
- ❖ Les conseils régionaux
- ❖ L'Afdas
- ❖ Les centres de ressources nationaux et régionaux
- ❖ Les organismes de formation du répertoire
- ...

❖ Salons

Salon européen de l'éducation – ONISEP, du 27 au 30 novembre

La CPNEF-SV et la CPNEF-AV ont tenu un stand pendant 4 jours au sein du pôle lettres, langues, sciences humaines, communication, art. Près de 800 personnes (jeunes, parents, professeurs et conseillers d'orientation) sont venus s'informer sur les formations et les débouchés. Le secteur suscitant toujours un fort engouement, ce salon a été l'occasion de leur faire découvrir la diversité des métiers. Ces jeunes ont ainsi pu être accompagnés dans leurs choix d'orientation grâce à la présentation du répertoire des formations professionnelles et au journal d'orientation.

En plus de l'équipe permanente, certains membres de la CPNEF-SV se sont mobilisés pendant ces journées.

Salon des formations artistiques – Paris, janvier

La CPNEF-SV a conclu un partenariat avec le service communication du Ministère chargé de la culture. De ce fait, le journal d'orientation est diffusé sur le stand.

Place des métiers : journée de sensibilisation aux métiers de l'audiovisuel et du spectacle vivant - Emerainville, le 4 décembre

Cette journée a accueilli une centaine d'élèves du département. Dans un premier temps, ils ont assisté à une conférence, présentée par Pôle Emploi, sur les chiffres clés du secteur. Ensuite, les élèves ont pu découvrir un certain nombre de métiers grâce aux professionnels présents et sur les stands.

La Place des Métiers a été créée par la CCI de Seine et Marne en 2007. Elle est le centre coordinateur de référence du service public de l'orientation pour la promotion, l'information et la valorisation des métiers et des filières professionnelles auprès de tous les publics du département et plus particulièrement des scolaires.

Fonctionnement

❖ Membres (au 31/12/2014)

Organisations professionnelles d'employeurs

CPDO :	Chambre professionnelle des directions d'opéra
CSCAD :	Chambre syndicale des cabarets artistiques et discothèques
PRODISS :	Syndicat national des producteurs, diffuseurs et salles de spectacles.
PROFEDIM :	Syndicat professionnel des producteurs, festivals, ensembles, diffuseurs indépendants de musique
SCC :	Syndicat du cirque de création
SMA :	Syndicat des musiques actuelles
SNDTP :	Syndicat national des directeurs et tourneurs du théâtre privé
SNES :	Syndicat national des entrepreneurs de spectacles
SNSP :	Syndicat national des scènes publiques
SYNAVI :	Syndicat national des arts vivants
SYNDEAC :	Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles
SYNOLYR :	Syndicat national des orchestres et des théâtres lyriques
SYNPASE :	Syndicat national des prestataires de l'audiovisuel scénique et événementiel
ARENES :	Association de représentation des établissements nationaux entrepreneurs de spectacles : Groupement des établissements publics nationaux

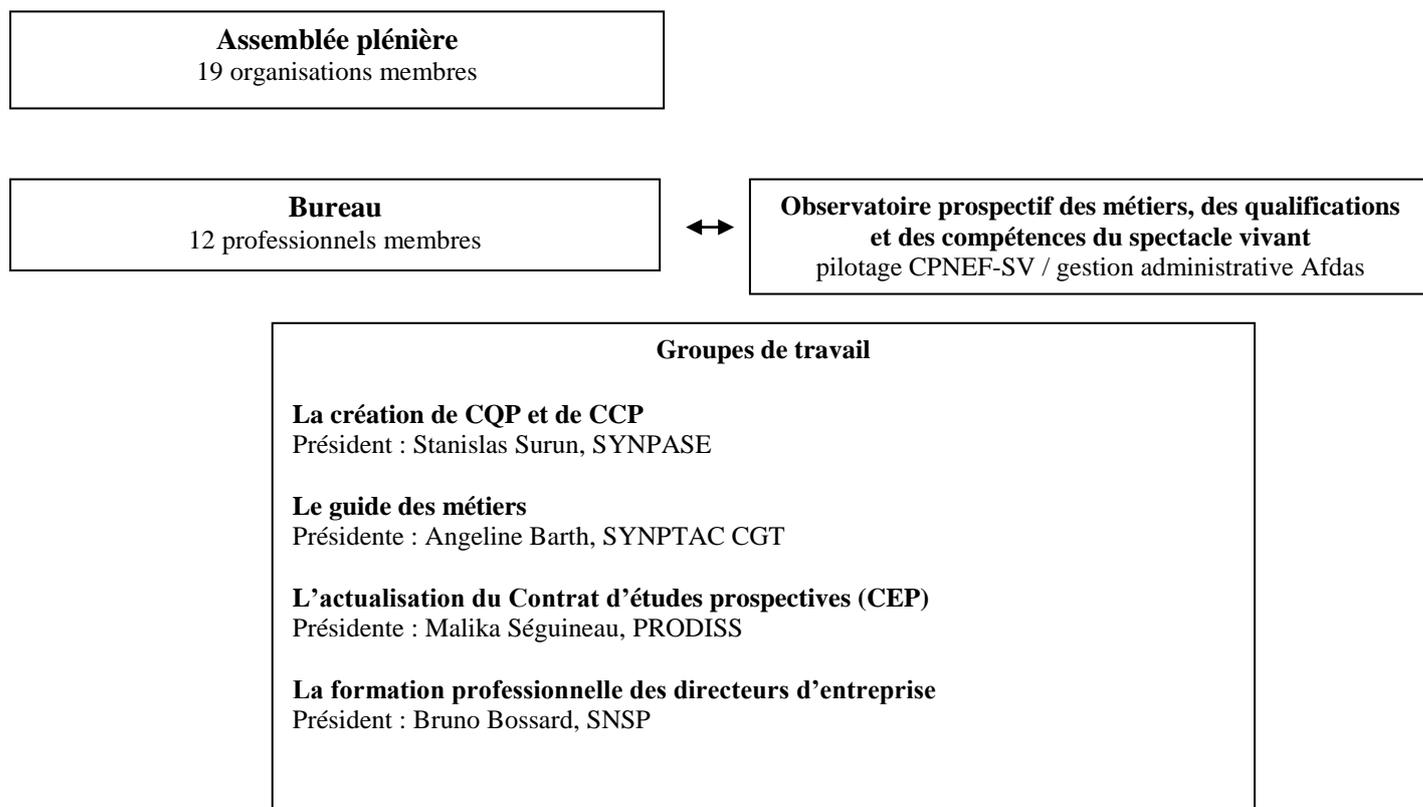
Organisations professionnelles de salariés

FCCS-CFE-CGC :	Fédération de la culture, de la communication et du spectacle - Confédération française de l'encadrement / Confédération générale des cadres
F3C-CFDT :	Fédération communication conseil culture - Confédération française démocratique du travail
Fédération CFTC :	Fédération de la communication, écrite, graphique, du spectacle et de l'audiovisuel - Confédération française des travailleurs chrétiens
FNSAC-CGT :	Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle - Confédération générale du travail
FASAP-FO :	Fédération des syndicats des arts, des spectacles, de l'audiovisuel et de la presse, de la communication et du multimédia - Force ouvrière

❖ Composition du bureau (au 31/12/2014)

<i>Président :</i>	<i>Stanislas Surun</i>	<i>SYNPASE</i>
<i>Vice-présidente :</i>	<i>Angeline Barth</i>	<i>SYNPTAC-CGT</i>
<i>Secrétaire générale :</i>	<i>Françoise Balais</i>	<i>SYNDEAC</i>
<i>Secrétaire général adjoint :</i>	<i>Nicolas-Guy Florenne</i>	<i>F3C-CFDT</i>
<i>Trésorier :</i>	<i>Philippe Chapelon</i>	<i>SNES</i>
<i>Trésorier adjoint :</i>	<i>Jean-Luc Bernard</i>	<i>FASAP-FO</i>
<i>Membres :</i>	<i>Bruno Bossard</i>	<i>SNSP</i>
	<i>Françoise Dupas</i>	<i>SMA</i>
	<i>Isabelle Gentilhomme</i>	<i>SNDTP</i>
	<i>Malika Séguineau</i>	<i>PRODISS</i>
	<i>Xavier Timmel</i>	<i>SFA-CGT</i>
	<i>Pascal Louet</i>	<i>FCCS-CFE-CGC</i>
	<i>François Nowak</i>	<i>CFTC</i>

❖ Organisation des travaux



❖ Equipe permanente

Déléguée générale : Carole Zavadski

Assistante de direction : Flavie Druon

❖ Financement

La CPNEF-SV est financée par les entreprises du spectacle vivant :

- pour le secteur public
 - par l'intermédiaire du FCAP (Fonds commun d'aide au paritarisme) pour les organisations suivantes : CPDO, PROFEDIM, SCC, SMA, SNSP, SYNDEAC, SYNAVI, SYNOLYR
 - par ARENES

- pour le secteur privé :

Directement par les organisations professionnelles d'employeurs pour les organisations suivantes : CSCAD, PRODISS, SCC, SMA, SNDTP, SNES, SYNPASE

Les travaux engagés par la CPNEF-SV dans le cadre de l'Observatoire prospectif des métiers, des qualifications et des compétences du spectacle vivant sont financés par les fonds de la formation professionnelle gérés par l'Afdas.

Afdas.

❖ Partenaires

En 2014, l'activité de la CPNEF-SV a bénéficié du soutien financier :

- du Ministère de la Culture et de la Communication (MCC-DGCA)



- du Centre national de la Chanson, des Variétés du Jazz (CNV)



- de la SPEDIDAM



Liste des sigles

ANI	Accord national interprofessionnel
ADEC	Actions de développement de l'emploi et des compétences
AFDAS	Fonds d'assurance formation des activités spectacle, cinéma, audiovisuel, loisirs, publicité et distribution directe
Agi-son	Agir pour la bonne gestion sonore
AUDIENS	Groupe de protection sociale de l'audiovisuel, de la communication, de la presse et du spectacle
CA	Certificat d'aptitude
CCP	Certificat de compétences professionnelles
CEP	Contrat d'études prospectives
CEREQ	Centre de recherches et d'études des qualifications
CMB	Médecine et santé au travail
CNCP	Commission nationale des certifications professionnelles
CNPS	Conseil national des professions du spectacle
COEF	Contrat d'objectif emploi formation
COPANEF	Comité paritaire national de l'emploi et de la formation
COPAREF	Comité paritaire régional de l'emploi et de la formation
CPC	Commission professionnelle consultative
CPF	Compte personnel de formation
CPNEF-SV	Commission paritaire nationale emploi formation spectacle vivant
CQP	Certificat de qualification professionnelle
DA TPE-SV	Dispositif d'appui aux très petites entreprises du spectacle vivant
DE	Diplôme d'Etat
DEPS	Département des études et de la prospective du Ministère chargé de la culture
DIRECCTE	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DGCA	Direction générale de la création artistique
DGEFP	Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle
DNSP	Diplôme national supérieur professionnel
EDEC	Engagement de développement de l'emploi et des compétences
FCAP	Fonds commun d'aide au paritarisme
FPSP	Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels
GPEC	Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
MCC	Ministère de la culture et de la communication
OPCA	Organisme paritaire collecteur agréé
OPMQ-SV	Observatoire prospectif des métiers et des qualifications spectacle vivant
RNCP	Répertoire national des certifications professionnelles
VAE	Validation des acquis de l'expérience